



**On sort de nos crèches
Juste pour vous souhaiter
Une Bonne Année 2013**

Petite histoire d'Agris : les archives des délibérations du conseil municipal

Séance du 4 janvier 1933
(extrait)

M. le Maire donne lecture de plusieurs lettres de M. l'inspecteur primaire concernant l'école mixte des Garrauds mettant le Conseil Municipal dans l'obligation de faire une annexe à l'École, en raison du nombre considérable des cinquante-quatre enfants entassés dans un espace de 8,5 m sur 6,5 m et 2 m de hauteur, soit un volume d'air insuffisant par élève de 1,023 mètre cube.

M. l'inspecteur n'admet pas la proposition faite par quelques conseillers d'obliger les enfants qui fréquentent l'École des Garrauds, d'en sortir à l'âge de dix ans pour aller compléter leurs études à l'École du Bourg. M. le Maire montre les inconvénients pour la maîtresse d'abord et les enfants ensuite, si une telle décision était ordonnée – d'autant plus que les parents s'y opposeraient. Le conseil est appelé à donner son avis :

1. à savoir si on peut accepter l'agrandissement proposé.
2. comment et où se ferait cette annexe.

M. le Maire obtient un avis favorable pour le premier cas. Il propose de faire aménager le logement contigu à l'École, d'après l'avis de M. l'inspecteur.

Ce local mesure 7 mètres de long sur 5,28 m de large intérieurement.

Patrimoine: Bonne Année

Ces deux mots qu'on souhaite sans y penser ont une très longue histoire derrière eux et n'ont pas toujours été souhaités le 1^{er} janvier.

L'histoire

La célébration du Nouvel An est la plus vieille célébration au monde. La toute première daterait de plus de 4000 ans et était célébrée à Babylone. La nouvelle année commençait alors avec la première Nouvelle lune qui suivait le solstice de printemps.

Le début du printemps est en effet un moment logique car après tout c'est la saison de la renaissance.

Avec Jules César c'est le 1^{er} janvier qui devient le jour du Nouvel An.

A la chute de l'empire romain, cette tradition tend à disparaître pour reprendre au Moyen Age. Mais les dates sont encore différentes selon les pays.

Il faut attendre l'instauration du calendrier grégorien par le pape Grégoire XIII en 1582 pour que l'année commence le 1^{er} janvier.

Quelques traditions

Les bonnes résolutions : c'est l'une des plus importantes traditions de cette période. Là aussi cette coutume date des Babyloniens. La résolution la plus populaire était celle de

Comité de Rédaction : L. Bénito (05 45 63 95 14) benito.raymond@neuf.fr; D. Lausueur (06 10 78 19 03) lausueur.d@wanadoo.fr; Martine et Marc Ribière (05 45 63 99 36) ribiere0812@orange.fr

Avis aux Lecteurs : la Feuille pour Agris est distribuée dans les foyers, depuis bientôt trois ans, par des conseillers municipaux et des bénévoles.

Des habitants, à la seule fin d'alléger cette tâche, sont prêts à nous donner leur adresse mail pour la recevoir par internet.

Cependant, comme le progrès va vite, les lecteurs pourront bientôt aussi exploiter la Feuille sur le futur site internet d'Agris www.agris.fr.

Tout ce qui le concerne a d'ailleurs été développé dans le Bulletin de la Commune qui sera distribué pendant les fêtes.

En résumé, liberté totale pour la « Feuille pour Agris » : soit toujours par une distribution dans sa boîte, avec le plaisir de pouvoir parfois discuter avec le distributeur ou, après avoir demandé l'arrêt de la distribution, soit directement par le site d'Agris, avec la satisfaction de s'informer sur la vie générale d'Agris, soit enfin par mail avec l'intérêt d'avoir une occasion pratique (réponse au courrier) de donner ses impressions ou un concours, à l'équipe qui compte toujours sur vous !

rendre l'équipement agricole emprunté !

Les cartes de vœux : c'est au Moyen Age que la carte de vœux fait son apparition. On envoyait alors un petit présent à sa famille en l'accompagnant d'une lettre de vœux peinte à la main. Cette tradition a complètement disparu au XVI^{ème} siècle pour revenir au XVIII^{ème} siècle.

Manger certains produits : beaucoup de cultures pensent que manger quelque chose en forme d'anneau apporterait la chance. En effet le cercle symbolise l'achèvement du cycle d'une année.

En Espagne : à chacun des 12 coups de minuit, on mange un grain de raisin.

En Italie on mange des plats spéciaux, censés apporter richesse et abondance. Ce sont en général des brioches, des plats de lentilles ou des gâteaux enrobés de miel.

En Russie : pendant les 12 coups de minuit, on boit du champagne, ensuite, à la fin des 12 coups, on ouvre la porte et la fenêtre afin que le nouvel an entre dans la maison.

4 Associations tiennent leur assemblée générale (« AG »)

La présence des agritauds est vivement souhaitée à toutes ces réunions conviviales (> Agenda). Elle apportera au sein des bureaux des associations des énergies bien utiles en ces temps de difficultés. **Le comité**

des fêtes, notamment, compte sur vous le 18 janvier 2013.

Contacts: 05.45.63.92.44.

Recette de janvier : Roulade de saumon fumé aux asperges, sauce crevettes et chèvre frais

Très simple et rapide, mais surtout attention ne salez pas !

Préparation : 15 mn

Cuisson : 15 mn

Ingrédients (pour 4 personnes)
220 gr d'asperges (1 bocal, ou boîte)
4 grandes tranches de saumon fumé
200 gr de fromage de chèvre frais
1 cuillère à soupe de persil haché
100 gr de crevettes décortiquées
20 cl de crème fraîche liquide
Poivre

Préparation de la recette ;

Préchauffer le four à 180° (thermostat 6).

Egoutter les asperges et répartir

3 asperges sur chaque tranche de saumon, enrouler et disposer dans un grand plat à gratin ou des petits plats individuels.

Ecraser le fromage de chèvre, ajouter 4 cuillères à soupe de jus d'asperge, le persil et la crème. Poivrer (ne pas saler). Fouetter pour obtenir une sauce onctueuse, ajouter les crevettes et napper les roulades de cette sauce.

Enfourner 15 mn.

Bonne dégustation.

Agenda de janvier : les 4 AG

= 11 à 20h30 : Quad

= 17 à 14h : Loisirs et Rencontres

= 18 à 20h30 : Comité des Fêtes

= 25 à 20h30 : Tennis, pétanque et loisirs